

Passerelle PSGE vers TFP APS

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Toute personne titulaire de la carte professionnelle «Surveillance grands évènements» en cours de validité et souhaitant obtenir la carte professionnelle «agent de gardiennage ou de surveillance humaine» pouvant inclure l'utilisation de moyens électroniques»

Effectif Maximum



Effectif maximum de 12 candidats.

Prérequis



Avoir +18 ans, carte professionnelle «Surveillance grands évènements» (en cours de validité) délivrée par le CNAPS. Pour les personnes de nationalité étrangère : niveau B1 (ou équivalent) et avoir un titre de séjour de + 5 ans.

Objectifs



La présente certification est une certification de compétences complémentaires pour exercer le métier plein et entier d'Agent de Prévention et de Sécurité, par l'obtention de cette certification.

Compétences



- L'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré.
- Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité).
- Il alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention.
- Il porte secours aux personnes.
- Il assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

Méthode Pédagogique



Apport théorique.
Exercices d'entraînement pratique collectif.
Mise en situation pratique individuelle et collective.

Validation & Examen



QCU et mises en situations professionnelles.

Durée



81 heures.

Module 2 – Module Environnement Juridique

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques.
- Connaître les principes de la République française.
- Respecter la déontologie professionnelle.

Module 3 – Module Gestion des Conflits

- Savoir analyser les comportements conflictuels.
- Savoir résoudre un conflit.

Module 4 – Module Stratégique

- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.
- Connaître les outils de transmission.

Module 5 – Module Incendie

- Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation.
- Initiation au risque incendie.

Module 7 – Module de Sensibilisation aux Risques Terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces

terroristes.

- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même et protéger les autres.
- Alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser une zone.
- Secourir

Module 8 – Module Professionnel

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

Module 10 – Module Surveillance par Moyens Électroniques de Sécurité

- Maîtriser le corpus juridique de la télésurveillance.
- Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité.
- Maîtriser le corpus juridique de la vidéoprotection.
- Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection.

Module 11 - Module Gestion des Risques

- Maîtriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation au risque électrique.

Module 13 – Module Gestion des Situations Conflictuelles Dégradées

- Gestion des conflits dégradés.